



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 28 – Semaine du 11 au 15 juillet 2022

En bref

Tunisie :

- La délégation du FMI rencontre l'UTICA et l'UGTT
- Le déficit commercial tunisien se creuse de 56% au premier semestre 2022
- Au terme des 5 premiers mois de l'année 2022, les exportations de produits industriels ont augmenté de 20% tandis que les investissements industriels déclarés ont diminué de 8%
- La collecte céréalière de l'année en cours connaît une hausse de 3 % par rapport à celle de l'année 2021
- L'Etat tunisien annonce une hausse de 40% du prix du blé entre les récoltes de l'année 2021 et celles de l'année 2022
- la CPG a produit 2 M T de phosphate au 1^{er} semestre

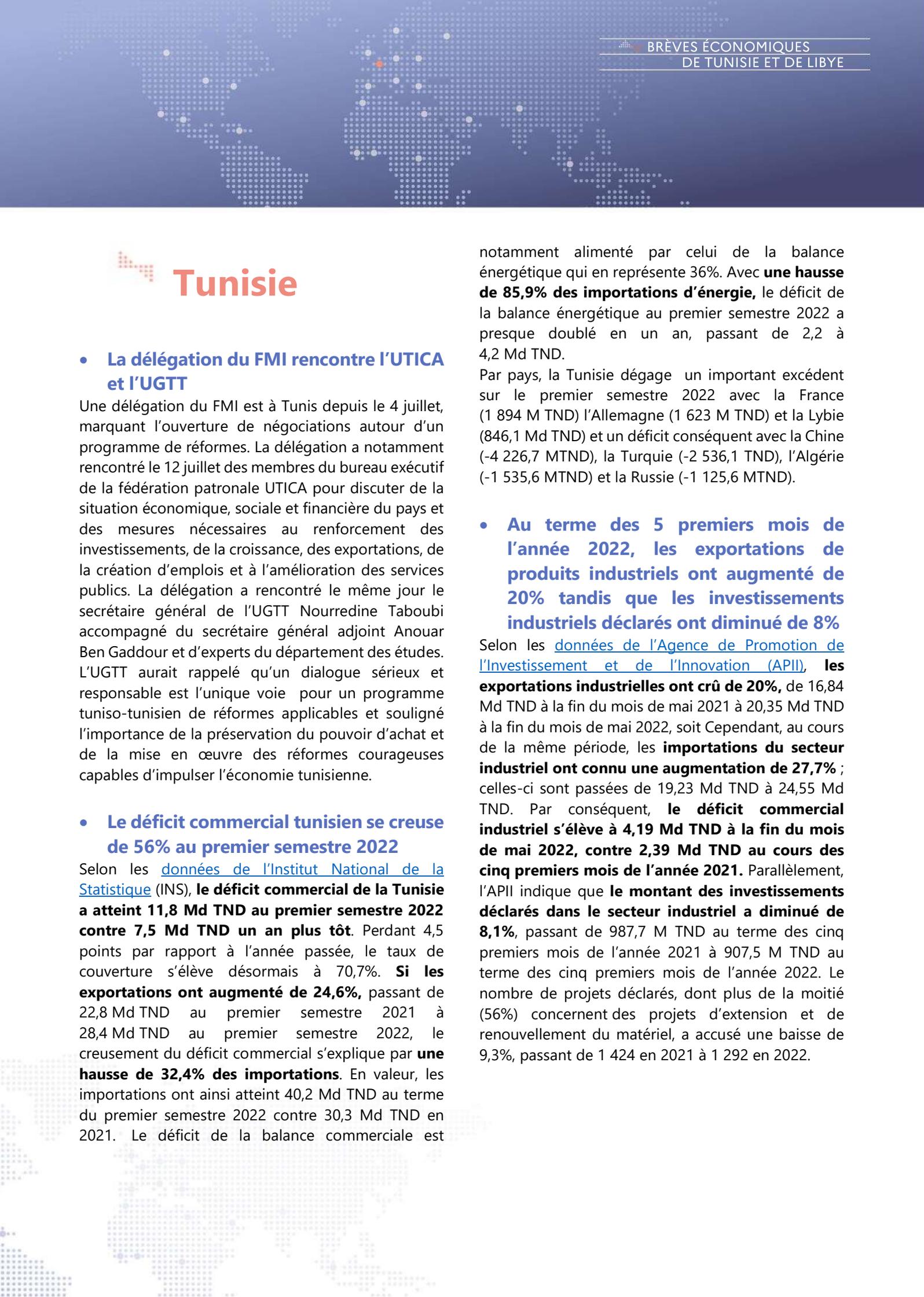
Libye :

- Le premier ministre du GUN nomme un nouveau président à la tête de la NOC
- Reprise des exportations sur les ports pétroliers de Zueitina et de Brega

LE CHIFFRE À RETENIR

11,8 MD

Le chiffre en TND du déficit commercial tunisien au premier semestre 2022



Tunisie

- **La délégation du FMI rencontre l'UTICA et l'UGTT**

Une délégation du FMI est à Tunis depuis le 4 juillet, marquant l'ouverture de négociations autour d'un programme de réformes. La délégation a notamment rencontré le 12 juillet des membres du bureau exécutif de la fédération patronale UTICA pour discuter de la situation économique, sociale et financière du pays et des mesures nécessaires au renforcement des investissements, de la croissance, des exportations, de la création d'emplois et à l'amélioration des services publics. La délégation a rencontré le même jour le secrétaire général de l'UGTT Nourredine Taboubi accompagné du secrétaire général adjoint Anouar Ben Gaddour et d'experts du département des études. L'UGTT aurait rappelé qu'un dialogue sérieux et responsable est l'unique voie pour un programme tuniso-tunisien de réformes applicables et souligné l'importance de la préservation du pouvoir d'achat et de la mise en œuvre des réformes courageuses capables d'impulser l'économie tunisienne.

- **Le déficit commercial tunisien se creuse de 56% au premier semestre 2022**

Selon les [données de l'Institut National de la Statistique \(INS\)](#), **le déficit commercial de la Tunisie a atteint 11,8 Md TND au premier semestre 2022 contre 7,5 Md TND un an plus tôt**. Perdant 4,5 points par rapport à l'année passée, le taux de couverture s'élève désormais à 70,7%. **Si les exportations ont augmenté de 24,6%**, passant de 22,8 Md TND au premier semestre 2021 à 28,4 Md TND au premier semestre 2022, le creusement du déficit commercial s'explique par **une hausse de 32,4% des importations**. En valeur, les importations ont ainsi atteint 40,2 Md TND au terme du premier semestre 2022 contre 30,3 Md TND en 2021. Le déficit de la balance commerciale est

notamment alimenté par celui de la balance énergétique qui en représente 36%. Avec **une hausse de 85,9% des importations d'énergie**, le déficit de la balance énergétique au premier semestre 2022 a presque doublé en un an, passant de 2,2 à 4,2 Md TND.

Par pays, la Tunisie dégage un important excédent sur le premier semestre 2022 avec la France (1 894 M TND) l'Allemagne (1 623 M TND) et la Lybie (846,1 Md TND) et un déficit conséquent avec la Chine (-4 226,7 MTND), la Turquie (-2 536,1 TND), l'Algérie (-1 535,6 MTND) et la Russie (-1 125,6 MTND).

- **Au terme des 5 premiers mois de l'année 2022, les exportations de produits industriels ont augmenté de 20% tandis que les investissements industriels déclarés ont diminué de 8%**

Selon les [données de l'Agence de Promotion de l'Investissement et de l'Innovation \(APII\)](#), **les exportations industrielles ont crû de 20%**, de 16,84 Md TND à la fin du mois de mai 2021 à 20,35 Md TND à la fin du mois de mai 2022, soit. Cependant, au cours de la même période, **les importations du secteur industriel ont connu une augmentation de 27,7%** ; celles-ci sont passées de 19,23 Md TND à 24,55 Md TND. Par conséquent, **le déficit commercial industriel s'élève à 4,19 Md TND à la fin du mois de mai 2022, contre 2,39 Md TND au cours des cinq premiers mois de l'année 2021**. Parallèlement, l'APII indique que **le montant des investissements déclarés dans le secteur industriel a diminué de 8,1%**, passant de 987,7 M TND au terme des cinq premiers mois de l'année 2021 à 907,5 M TND au terme des cinq premiers mois de l'année 2022. Le nombre de projets déclarés, dont plus de la moitié (56%) concernent des projets d'extension et de renouvellement du matériel, a accusé une baisse de 9,3%, passant de 1 424 en 2021 à 1 292 en 2022.

- **La collecte céréalière de l'année en cours connaît une hausse de 3% par rapport à celle de l'année 2021**

Selon les données récemment publiées par l'Office des Céréales, la collecte de céréales a atteint 5,3 millions de quintaux (Mq) à la date du 28 juin 2022, contre 5,2 Mq au cours de la même période de l'année 2021, enregistrant ainsi une hausse de 3% par rapport à l'année précédente. Le blé dur concentre la majeure partie des céréales collectées (88%) devant l'orge (7%) et le blé tendre (5%). Quant à la ventilation géographique, 59% de la collecte a été effectuée dans les gouvernorats du Nord-Ouest (3,14 Mq), notamment dans celui de Béja où ont été collectés 28% de l'ensemble des céréales produites en Tunisie. Pour rappel, selon l'office des céréales, en moyenne, seule la moitié des récoltes est collectée.

- **L'inflation poursuit sa hausse en juin**

L'Institut national de la statistique (INS) a publié le rapport sur l'indice des prix à la consommation du mois de juin 2022. L'inflation s'est établie à 8,1% au mois de juin contre 7,8% en mai 2022 et poursuit donc sa tendance haussière. Cette tendance est en partie soutenue par la hausse des prix des produits alimentaires (9,5% contre 8,2 en mai), et par celle des postes «loisirs et culture» (6,3% contre 5,5 en mai) et «meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (9,7% contre 8,4 en mai).

- **L'Etat tunisien annonce une hausse de 40% du prix du blé entre les récoltes de l'année 2021 et celle de l'année 2022**

Le 12 juillet 2022, les décrets présidentiels n°2022 – 580 et 2022 – 581 fixant les prix des céréales ont été publiés au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT). En vertu du premier décret, les prix de base à la production et à l'achat sont fixés à 65 TND/Q pour le blé dur et à 50 TND/Q pour le blé tendre pour la récolte de l'année 2021. **Concernant la prochaine campagne de récolte (2022-2023), le second décret fixe les prix de base à la production et à l'achat à 90 TND/Q pour le blé dur (soit une**

augmentation de 38,5%) et à 70 TND/Q pour le blé tendre (soit une augmentation de 40%).

- **La CPG a produit 2 M T de phosphate au 1^{er} semestre**

La Compagnie des Phosphate de Gafsa (CPG) aurait produit 2 M de tonnes de phosphate au 1^{er} semestre, dont 1,8 M fournis au Groupe chimique tunisien (GCT) et à la Société tuniso-indienne des engrais (Tifert), le reste à des compagnes étrangères.

Cela correspondrait selon la CPG à **une hausse de 66% de la production par rapport à l'an dernier**. Le niveau de production reste cependant encore loin de celui d'avant la révolution d'environ 8 M T par an.

Libye

- **Le premier ministre du GUN nomme un nouveau président à la tête de la NOC.**

Le Premier ministre du gouvernement d'union nationale (GUN) Abdelhamid Aldabeiba démet Mustapha Sanallah de ses fonctions de président du Conseil d'administration de la NOC et nomme à sa place Farhat Bengdara. Ce dernier a pris possession des locaux de la NOC à Tripoli le 14 juillet. Mustapha Sanallah, contraint de quitter ces locaux, refuse cette décision et porte plainte contre le Procureur général. La commission énergie du Parlement a également rejeté cette décision.

- **Reprise des exportations sur les ports pétroliers de Zueitina et de Brega**

Dans le cadre d'un communiqué du 13 juillet 2022, la National Oil Corporation (NOC) a annoncé la levée de la force majeure appliquée sur les ports pétroliers de Zueitina et de Brega ainsi que la mise en route du pétrolier « Ebla » qui doit suivre l'obtention d'une autorisation technique de la Sirte Oil Company. Selon les déclarations de M. Mustafa Sanallah, ce transporteur est chargé de l'expédition d'une cargaison de condensats destinée à soulager la pénurie de gaz qui sévit actuellement dans la région orientale de la Libye. Par ailleurs, la NOC a assuré que des instructions avaient été communiquées aux entreprises libyennes du secteur pétrolier pour augmenter progressivement leurs capacités de production de pétrole et de gaz naturel afin de permettre à la Libye de continuer à honorer ses

engagements internationaux en termes de fourniture d'hydrocarbures.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international